



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Commune de Saint-Barnabé

Par arrêté préfectoral du.....**15 MARS 2023**....., une consultation du public de quatre semaines est ouverte sur la demande présentée par le GAEC de BOCAUDRAIN, exploité au lieu-dit « Bocaudrain » à Saint-Barnabé, pour un élevage bovin soumis au régime de l'enregistrement.

Les pièces du projet sont déposées en mairie de Saint-Barnabé pendant quatre semaines du 17 avril 2023 au 15 mai 2023.

Le dossier est consultable sur le site internet des services de l'État en Côtes d'Armor :
<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-transition-energetique>

Pendant toute la durée de la consultation, les tiers intéressés peuvent prendre connaissance du dossier, aux heures d'ouverture de la mairie, formuler leurs observations sur le registre ouvert à cet effet **ou** adresser toute correspondance au préfet des Côtes d'Armor (direction départementale de la protection des populations – 9 rue du Sabot- B.P. 34 – 22440 Ploufragan) ou par voie électronique à l'adresse suivante ddpp-envi@cotes-darmor.gouv.fr avant la fin du délai de la consultation du public.

Mairie de Saint-Barnabé	
Horaires pour consultation du public	
Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture
lundi	8 h 15 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
mardi	8 h 15 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
mercredi	8 h 15 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
jeudi	8 h 15 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
vendredi	8 h 15 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
samedi	8 h 15 - 12 h 00

La consultation du public sera clôturée par le maire.

L'installation classée pourra faire l'objet :